

**GUARD INDUSTRIE**

## ANTIMOUSSES'GUARD

### 1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ

**Identification du produit** : Produit anti-mousses, anti-champignons et anti-lichens.  
**Usage** : Voir fiche technique pour des informations détaillées.  
**Identification de la société** : **GUARD INDUSTRIE**  
7 rue Gutenberg  
93100 MONTREUIL  
France  
Tel : +33 (0)1.55.86.17.60  
Fax : +33 (0)1.48.58.16.89

### 2 IDENTIFICATION DES DANGERS

**Phrase relatives aux dangers** : Corrosif pour les yeux, le système respiratoire et la peau.  
**Mode d'exposition dominant** : Contact avec la peau et les yeux. Inhalation.  
**Symptômes liés à l'utilisation**  
- **Inhalation** : Gorge douloureuse. Toux.  
- **Contact avec la peau** : Rougeurs, douleur. Provoque de graves brûlures.  
- **Contact avec les yeux** : Rougeurs, douleur et vision brouillée. Risque de lésions oculaires graves.  
- **Ingestion** : Danger sérieux par ingestion. Gorge douloureuse. L'ingestion peut provoquer des nausées, vomissements et diarrhées.

### 3 COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

<u>Nom de la substance</u>	<u>Contenance</u>	<u>N° CAS</u>	<u>N° CE</u>	<u>Numéro index</u>	<u>Classification</u>
Chlorure de D'alkyldiméthylammonium	1%<c< 25%	68424-85-1	270-352-2		Xn : R22 C : R34

### 4 PREMIERS SECOURS

**Premiers secours**  
- **Inhalation** : Amener à l'air libre et mettre au repos. Emmener à l'hôpital.  
- **Contact avec la peau** : Enlever vêtements et chaussures contaminés. Rincer abondamment à l'eau. Consulter un médecin.  
- **Contact avec les yeux** : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter d'urgence un médecin.  
- **Ingestion** : Rincer la bouche. NE PAS FAIRE VOMIR. Emmener à l'hôpital.

### 5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**Classe d'inflammabilité** : Non combustible.  
**Risques spécifiques** :  
**Moyens d'extinction** : Tous les agents d'extinction sont utilisables.  
**Protection contre l'incendie** : Porter un équipement de protection adéquat.  
**Procédures spéciales** : Le feu peut produire une épaisse fumée noire. En conséquence de la décomposition thermique, des substances dangereuses peuvent se former : monoxyde de carbone, dioxyde de carbone. L'exposition à des substances produites suite à la combustion ou à la décomposition peut être dangereuse pour la santé.

### 6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

**Précautions individuelles** : Les épandages seront traités par un personnel de nettoyage qualifié, équipé d'une protection respiratoire et oculaire adéquate.  
**Méthodes de nettoyage** : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Utiliser des conteneurs de rejet adéquats.  
**Précaution pour l'environnement** : Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public. Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

**GUARD INDUSTRIE**

## ANTIMOUSSES'GUARD

### 7 MANIPULATION ET STOCKAGE

<b>Mesures techniques de protection</b>	: Veiller à opérer proprement lors de l'entreposage, du transport, de la manipulation et de l'utilisation, afin d'éviter une accumulation excessive de poussières.
<b>Stockage</b>	: Assurer une extraction ou une ventilation générale du local afin de réduire les concentrations de brouillards et/ou de vapeurs. Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire homologué. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation. Ne pas conserver dans un métal sensible à la corrosion. Conserver dans un endroit sec et frais et à l'abri de la chaleur, des étincelles, des flammes nues.
<b>Manipulation</b>	: Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

### 8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

<b>Protection individuelle</b>	: Porter un appareil respiratoire pour poussières ou brouillard si la manipulation du produit génère des particules aériennes.
<b>Protection respiratoire</b>	
<b>Protection des mains</b>	: Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.
<b>Protection de la peau</b>	: Porter un vêtement de protection approprié.
<b>Protection des yeux</b>	: Porter des lunettes de sécurité à protection latérale pour éviter toute lésion par des particules volantes et/ou par un quelconque contact du produit avec les yeux.
<b>Hygiène industrielle</b>	: L'extraction locale et la ventilation générale doivent être suffisantes pour assurer la conformité aux normes d'exposition. Des rince-oeil de secours doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.

### 9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

<b>Etat physique à 20°C</b>	: Liquide.
<b>Couleur</b>	: Jaune.
<b>Odeur</b>	: Citron.
<b>pH</b>	: 8.
<b>Point d'ébullition [°C]</b>	: 100.
<b>Point d'ébullition final</b>	: Aucun.
<b>Température critique</b>	: Aucune.
<b>Densité</b>	: 1.
<b>Solubilité dans l'eau [vol/vol]</b>	: Totale.
<b>Point d'éclair</b>	: Non applicable.

### 10 STABILITE ET REACTIVITE

<b>Stabilité et réactivité</b>	: Stable dans les conditions normales.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	: Vapeurs corrosives.
<b>Reactions dangereuses</b>	: Acides.

### 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

<b>Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg]</b>	:
<b>Admin. cutanée (lapin) DL50 [mg/kg]</b>	:
<b>Admin. inhalation (rat) CL50 [mg/kg]</b>	:

### 12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

<b>Biodégradation [%]</b>	: Le produit est biodégradable. > 65%
---------------------------	---------------------------------------

### 13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

<b>Méthode d'élimination</b>	: Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
------------------------------	--

**GUARD INDUSTRIE**

## ANTIMOUSSES'GUARD

### 14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Désignation officielle de transport :  
No ONU : Non classifié.  
I.D. n° :  
ADR/RID : Non classifié.  
:  
:  
Désignation officielle de transport :  
ADR Classe : Non classifié.  
Groupe d'emballage ADR :

### 15 INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Symboles : Aucun.  
Phrases R : Aucune.  
Phrases S : Aucune.  
Autres données : Type de préparation : 10  
: Contient : Clorure de didécylidiméthylammonium N° CAS 7173-51-5 à 0.8% (m/m) et composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12 16 diméthyles, chlorures N° CAS 68424-85-1 à 2.5% (m/m).

### 16 AUTRES INFORMATIONS

Autres données : Aucune.

---

Les informations contenues dans la présente fiche sont destinées à décrire le produit uniquement en termes d'exigences en matière de santé, de sécurité et d'environnement aux fins de le manipuler et de l'utiliser en toute sécurité.

Cette fiche complète la fiche technique mais ne la remplace pas.

Les renseignements communiqués reposent sur l'état de nos connaissances à la date du 23/01/08 et font référence au produit en l'état de livraison. Ils sont donnés de bonne foi.

L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsque le produit est utilisé pour un usage autre que celui pour lequel il est destiné.

---

**Fin du document**